

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 18 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le vendredi dix-huit avril à dix-sept heures, les membres du Conseil d'Agglomération se sont réunis au siège de La Roche-sur-Yon Agglomération - 54 rue René Goscinny à LA ROCHE-SUR-YON, sur la convocation du 11 avril 2014 qui leur a été adressée par le Président sortant conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Présents : Jany GUERET, Catherine LAVILLE, Bruno DREILLARD, Philippe GABORIAU, Cécile DREURE, Jean-Marie CHABOT, Yannick DAVID, Christine RAMBAUD – BOSSARD, Yves AUVINET, Isabelle HERISSET, David BELY, Marlène GUILLEMAND, Luc BOUARD, Anne AUBIN – SICARD, Nathalie BRUNAUD – SEGUIN, Philippe PORTE, Anne-Sophie FAGOT, Malik ABDALLAH, Françoise RAYNAUD, Bernard QUENAULT, Sylvie DURAND, Jacques BESSEAU, Geneviève POIRIER – COUTANSAIS, Patrick DURAND, Nathalie GOSSELIN, Sébastien ALLAIN, Anne-Cécile STAUB, Franck POTHIER, Patricia LEJEUNE, Pierre REGNAULT, Caroline FOUNINI, Joël SOULARD, Anita CHARRIEAU, Guy BATIOT, Jacques PEROYS, Bernadette BARRÉ-IDIER, Philippe DARNICHE, Mireille PIVETEAU, Jacky GODARD, Gérard RIVOISY, Jean-Louis BATIOT, Luc GUYAU, Laurent FAVREAU, Stéphanie MARTINEAU, Pierre CASSARD.

Pouvoirs : Michel FERRE donne pouvoir à Franck POTHIER.

*Date de la convocation : 11 avril 2014
Yves AUVINET est nommé secrétaire de séance.*

=====

POINT 1 – ELECTION DU PRESIDENT

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre REGNAULT, Président sortant, qui, après l'appel nominal, déclare installés dans leurs fonctions les conseillers communautaires.

En vertu de l'article L2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.
M. Yves AUVINET a été désigné secrétaire de séance.

En qualité de doyenne d'âge de l'assemblée, Mme Geneviève POIRIER-COUTANSAIS, conseillère communautaire de La Roche-sur-Yon, assure la présidence du Conseil de Communauté en vue de l'élection du Président.

En application de l'article L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (faisant référence aux articles L2122-4 et L2122-7), il est procédé à l'élection du Président, au scrutin secret à la majorité absolue.

Avant de procéder aux opérations de vote dans les conditions réglementaires, plusieurs interventions ont eu lieu :

Intervention de Monsieur DARNICHE

« Je voudrais prendre la parole pour indiquer à tous nos collègues ici présents que dès le lundi qui a suivi le scrutin des élections municipales, les élus de la Couronne composant une majorité, les maires particulièrement, ceux qui étaient déjà devenus Maires, se sont réunis pour échanger, pour savoir qui devait prendre cette responsabilité.

Se trouvaient autour de la table beaucoup de maires ruraux vous le savez et nous avons discuté ensemble des enjeux de l'agglomération, de son fonctionnement et surtout des projets d'avenir. Suite à une discussion très sereine, nous avons tous souhaité que le candidat à la Présidence de l'agglomération soit celui qui est devenu Maire de La Roche-sur-Yon, c'est-à-dire Luc Bouard, à l'unanimité des élus présents à cette réunion.»

Intervention de Monsieur GUYAU

« Je voulais simplement insister, après ce qu'a dit Philippe Darniche, concernant la proposition de Luc Bouard comme Président de la Communauté d'Agglomération.

Pour moi, c'est essentiel, pour assurer une bonne harmonie entre La Roche sur Yon, qui représente quand même la majorité à la fois de la population, du budget et les communes environnantes et en particulier les rurales les plus éloignées dont je fais partie. Et c'est pour cela que j'appuie pleinement et à 100 % en mon nom et même aussi celui des collègues cette candidature. »

Intervention de Monsieur AUVINET

« Je partage évidemment ce que viennent de dire Philippe Darniche et Luc Guyau et j'ajouterais qu'en plus la grande implication des 2 collectivités, la forte mutualisation du personnel qui avait été entreprise lors du lancement de la Communauté d'Agglomération, font aussi que nous souhaitons que le Maire de La Roche-sur-Yon soit le candidat désigné pour cette présidence. »

Intervention de Monsieur GUERET

« Mes chers collègues,

Nous voilà donc dans une nouvelle mandature et pour 6 ans.

Les électeurs viennent de nous choisir pour être les maires des communes qui sont réunies dans notre intercommunalité, la Roche Agglomération.

Pour la 1^{ère} fois, nos électeurs nous ont désignés également en qualité de conseillers communautaires. Cette nouvelle disposition législative est une bonne avancée car elle a permis d'intéresser et d'associer un peu plus nos citoyens à des décisions qui influent de plus en plus sur leur vie quotidienne et déterminent largement l'avenir de leur bassin de vie.

Nous savons que ce mandat qui s'annonce va être difficile et sera plus que jamais celui de la responsabilité et de l'exigence.

Notre pays vit une crise financière et sociale persistante et les dotations de l'Etat vont connaître une baisse drastique sans précédent.

Dans ce contexte difficile, notre défi sera de répondre aux besoins de nos populations tout en limitant les dépenses de nos communes. Il s'agira de faire des choix responsables, de nous montrer gestionnaires, tout en conservant l'exigence de développer notre intercommunalité, la Roche Agglomération de façon durable et moderne.

Nous allons devoir axer nos démarches sur l'efficacité de la dépense publique en développant encore davantage la mutualisation.

En même temps, dans nos communes, nous allons être confrontés à un sérieux dilemme : comment continuer à gérer le quotidien alors que les charges contraintes augmentent ?

Faudra t il supprimer des services ou construire moins d'équipements ?

Investir moins est un grand risque sur l'activité économique et sur nos entreprises car vous savez tous que 70% des investissements publics sont portés par les collectivités

Alors soyons une intercommunalité offensive, et pas 15 communes choisissant uniquement de rester ensemble, et de ne pas partager de grands projets structurants.

Mes chers collègues, nous avons fait la preuve que tous ensemble depuis 2010, nous étions d'accord pour une intercommunalité renforcée et ambitieuse. Nous avons réussi ce passage en douceur et c'est un vrai plus qui a été apporté aux habitants de nos communes.

Un vrai plus avec le plan local de l'habitat, les accueils en faveur de la petite enfance.

Un vrai plus dans le domaine de l'économie, avec des études importantes conduites sur les réseaux hauts débits ou sur la politique foncière.

Un vrai plus avec des concrétisations exemplaires telles l'adoption du schéma de l'enseignement supérieur et de la recherche ou la construction de la plateforme régionale sur la robotique.

Depuis 4 ans, le passage en agglomération a été réussi et il a permis de construire avec les 15 communes un vrai projet de territoire dont chacun a vu le résultat : piscine, petite enfance, transports en commun, enseignement supérieur, habitat, gestion des déchets avec la redevance incitative,.....

Certains disaient que les petites communes seraient avalées par la ville centre, d'autres dont je fais partie, pensions que c'était au contraire une chance de se regrouper à proximité d'une ville telle que la Roche sur Yon.

Il n'est pas question de faire abstraction de l'identité de chaque commune. Il s'agit essentiellement d'atteindre une taille critique pour une efficacité maximale de l'action publique, pour réduire les dépenses grâce à des économies d'échelle, pour harmoniser et pour optimiser les moyens pour porter des projets de développement économique.

Mes chers collègues, il faut continuer cette collaboration dans le même esprit. Des grands dossiers nous attendent. Je souhaite pour ma part que notre effort aille vers le développement économique et l'enseignement supérieur, car il doit s'agir d'un axe prioritaire de notre nouveau mandat, l'emploi étant une des toutes premières préoccupations de nos citoyens.

Nous devons pour cela entretenir une grande qualité de relation avec nos entreprises car ce sont elles qui créent l'emploi.

Ce début de mandat doit être l'occasion de confirmer l'intercommunalité mise en place depuis 2010 en développant les actions engagées par l'équipe précédente, en renforçant la mutualisation des services avec par exemple à compter de juillet prochain l'instruction des permis de construire suite au désengagement de l'Etat et en étudiant l'intégration si possible de nouvelles compétences comme par exemple les médiathèques de nos communes.

La Roche Agglomération est une bonne structure et prenons garde à ce que l'intérêt particulier de chaque commune ne s'impose pas au détriment de l'intérêt général.

La Roche Agglomération n'est pas un conseil municipal avec une majorité et avec une opposition. Elle est une fédération de 15 communes avec 15 maires. Elle doit donc impliquer équitablement les 15 maires dans son organisation. Dans la répartition des 13 vice présidences du bureau, veillons à ne pas créer un camp majoritaire et un camp minoritaire. Des critères justes peuvent être établis pour que chacun se sente impliqué dans la gestion de notre territoire.

La gouvernance mise en place depuis 2010 a fait ses preuves, elle a associé sur tous les dossiers les 15 maires dans toutes les décisions visant le bien commun de nos citoyens : je souhaiterai à titre personnel que nous puissions continuer ainsi. »

Intervention de Monsieur GABORIAU

« Chers collègues,

Je me retrouve pour l'essentiel dans les propos qui viennent d'être tenus.

Je n'ai vécu en ce qui me concerne qu'un seul mandat d'élu communautaire, je n'ai donc que l'expérience de celui-ci.

Nous l'avons conduit, je crois, dans cette enceinte et dans les responsabilités que nous y exerçons, du mieux

que nous pouvions, avec le souci, au-delà des débats, de conduire des politiques en faveur de nos habitants. J'ai personnellement eu à m'occuper du dossier transport, c'était un dossier nouveau pour notre agglomération. Nous avons conduit beaucoup d'autres dossiers, nous les avons réussis.

Nous avons réussi un formidable défi, et j'ai eu le sentiment, pour ce qui me concerne, de le faire de façon collective.

Nous avons établi un pacte de gouvernance, nous avons travaillé et je pense que tous les maires ont pris leur part à ce bilan.

Nous débutons un nouveau mandat, avec d'autres défis, ils ont été rappelés.

Avec de nouveaux élus, aussi.

Et ce sont ces élus, nous, dans une formation resserrée imposée par la loi mais que nous avons aussi approuvée, qui vont conduire désormais la vie de notre agglomération.

Nous aurons à faire des choix, ce sera l'exercice de la démocratie.

Des choix, vous le savez, qui impliqueront notre agglomération, mais aussi bien sûr nos communes, nos sorts sont de plus en plus liés.

Et je rappelle que notre légitimité à siéger ici, nous les maires en particulier, vient de notre élection dans notre commune, elle est encore plus forte avec le nouveau mode d'élection.

Nous représentons ici la totalité de nos habitants.

Je ne nie pas les positionnements politiques des uns ou des autres. C'est l'expression de la démocratie. Mais c'est dans les choix de nos politiques que nos positionnements devront se traduire, pourquoi pas s'opposer, c'est bien normal, et c'est encore une fois l'expression et l'honneur de la démocratie.

Nous allons élire un président, et c'est lui qui sera garant d'une gouvernance respectueuse de toutes et de tous.

Lors de notre précédent mandat, la présidence de notre intercommunalité a été assurée par le maire de la ville centre. Dans une intercommunalité puissante comme la nôtre, si elle veut continuer d'avancer, ce n'est pas anormal, c'est une question de cohérence et d'efficacité.

Mais dans notre mandat précédent, nous avons aussi beaucoup insisté, et notre pacte de gouvernance, notre pacte financier et fiscal, en ont été les outils, sur le respect dû à chacune de nos communes, à chacun de nos habitants.

Nous allons élire notre président.

J'attends personnellement du ou des candidats à cette fonction qu'ils se positionnent sur la manière dont ils entendent continuer d'assurer le travail collégial, respectueux de tous et de chacune de nos communes.

La première étape va en être la constitution du bureau, puis ce sera l'organisation de nos commissions.

La qualité de ces premières étapes, et le respect qui y présidera, posera les bases du mandat utile et efficace que nous avons tous pour mission et à cœur de réussir. »

Suite à ces interventions, la Présidente de séance annonce pour la majorité la candidature de Luc Bouard qui souhaite dire un mot avant de procéder au vote :

« Je remercie Philippe Darniche, Luc Guyau et Yves Auvinet de vos encouragements, de vos soutiens et puis aussi de mettre le Maire de La Roche sur Yon face à ses responsabilités pour cette Présidence de l'agglomération. Bien sûr, cette Agglomération comporte un certain nombre de communes, toutes doivent participer aux débats et aux activités et c'est dans ce sens là que je me porte candidat à la présidence de l'Agglomération. »

Il est procédé au déroulement du vote.

Deux assesseurs sont désignés : Monsieur Porté et Mme Aubin-Sicard

▪ **PREMIER TOUR DE SCRUTIN :**

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 8
Suffrages exprimés : 38
Majorité absolue : 20

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : Luc BOUARD	38

Monsieur Luc BOUARD ayant la majorité absolue a été proclamé Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Monsieur Luc BOUARD a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

DISCOURS DU PRESIDENT

« Mesdames, Messieurs les élus,

Chers collègues,

Je vous remercie pour votre soutien et de m'avoir élu Président de la Communauté d'Agglomération de la Roche-sur-Yon. C'est une grande responsabilité pour moi, je l'exercerai avec tout le dévouement et la loyauté nécessaire.

Pour tout vous dire, je n'avais pas pensé proposer ma candidature ces derniers mois. Les discussions franches avec les Maires de l'Agglomération m'y ont poussé, y compris celles que j'ai pu avoir avec Pierre Regnault.

Je comprends cette situation et je l'accepte, c'est à la fois une question d'équilibre et de représentativité. Le poids de la ville de la Roche-sur-Yon est, il est vrai, prépondérant dans cette nouvelle configuration de l'agglomération. Par ailleurs, mon constat en tant que nouveau maire de la Roche-sur-Yon est simple : la mutualisation des moyens entamée il y a maintenant quelques années fait que l'administration de la ville et celle de l'agglomération sont étroitement liées, avec une centaine d'agents de la ville travaillant pour partie pour l'agglomération.

Comme je l'avais exprimé lors de ma campagne pour les élections municipales de la Roche-sur-Yon, je ne souhaite pas cumuler les mandats ni exercer toutes les responsabilités. Je souhaite me consacrer pleinement à la ville de la Roche-sur-Yon, pour laquelle je me suis mis en retrait de mon activité professionnelle.

Je donnerai donc un peu plus de mon temps et de mon énergie pour développer l'agglomération. Néanmoins, je ne serai pas le Président qui décide de tout, et tout seul. C'est pourquoi je demande l'investissement de l'ensemble des Maires et une répartition la plus importante des responsabilités, y compris pour les Maires qui n'ont pas la même sensibilité que la mienne. Je suis certain que nous saurons travailler tous ensemble.

Dans un contexte national qui restreint l'aide financière de l'Etat aux collectivités, dans un contexte économique où les citoyens n'en peuvent plus de voir pleuvoir les impôts, soyons lucides, il nous faudra faire des choix tout en restant audacieux et entreprenants.

Comme pour la ville de la Roche-sur-Yon, je souhaite que notre action s'oriente vers le développement économique et l'emploi. La compétence économique de l'agglomération va nous y aider. Nous mobiliserons également Oryon pour accueillir de nouvelles entreprises et nous développer.

L'exemple de Fagor est le bon. Si nous sommes unis, si nous montrons ensemble notre volonté que l'emploi, y compris industriel, se développe dans notre agglomération, nous le pouvons !

Je pense également à la formidable opportunité de l'arrivée de la fibre optique pour notre territoire. A l'heure où un datacenter privé vient de s'installer, je souhaite que nous réussissions à mobiliser l'ensemble des acteurs du numérique pour développer de nouvelles entreprises à valeur ajoutée et permettre à nos jeunes de rester dans leur agglomération. Ce sera l'une de nos priorités. J'aurai le plaisir d'accueillir prochainement Orange pour lancer le développement de la fibre optique sur l'agglomération. Je souhaite que tous les maires puissent être présents. Car le développement du numérique, c'est l'affaire de tous.

Bien entendu, nous devons continuer à développer les services à la population : transports, structures d'accueil pour les enfants, équipements communs... c'est la raison d'être de notre agglomération !

Je n'oublie pas notre rôle fondamental d'aménageur de l'espace et de contribution au respect et à la protection de l'environnement. Les deux ne sont pas opposables, nous devons réussir à les concilier pour l'équilibre de notre cadre de vie. Nous ne devons pas opposer ruralité et urbanité, mais faire en sorte que chacun donne à l'autre ce qu'il a de meilleur.

Nous devons, avec le Pays Yon et Vie, travailler à la mise à jour de notre SCOT, notre « Schéma de Cohérence Territoriale ». Ce dossier doit avancer rapidement pour être prêt en 2015. Il constitue le cadre de référence des différentes politiques que nous allons mener pour notre territoire en matière d'habitat, de déplacements, d'équipements commerciaux, d'environnement et d'organisation de l'espace. Nous devons travailler ensemble à une nouvelle vision du développement de l'agglomération et prendre en compte efficacement le défi énergétique et climatique qui nous attend. Je veux en faire une priorité à l'échelle de l'agglomération.

Voilà en quelques mots ce que je souhaitais vous dire. Vous pouvez compter sur mon investissement complet et sur mon énergie.

Nous nous retrouverons le 24 avril prochain afin de mettre en place les commissions de travail, je demande à chacun des maires de l'agglomération de faire remonter leurs propositions de représentations des élus communautaires dans les jours à venir.

Merci à tous. »

Discours de Monsieur Soulard

« Monsieur le Président, Cher(es) Collègues,

Le temps de l'expression démocratique citoyenne est passé, les urnes ont rendu leur verdict.

Pour la première fois, lors de ce scrutin, les électeurs ont élu directement leur représentant au conseil d'agglomération.

Le contexte de crise économique et sociale que traverse notre pays a joué un grand rôle dans le résultat de ces élections, les électeurs ont décidé de sanctionner lourdement ceux qui localement représentent la majorité nationale, dont acte.

Je reste cependant très fier du travail accompli par l'équipe en place au sein du conseil d'agglomération durant le mandat précédant et ceci d'autant plus qu'il s'est effectué par des décisions discutées et votées de façon unanime par le bureau en place.

Je tiens à remercier particulièrement Pierre REGNAULT, qui a su fédérer l'ensemble des Maires pour réaliser en 2010 le passage en agglomération et son développement durant la suite du mandat. Un pas de géant a été réalisé durant ces dernières années.

Que ce soit dans le domaine économique, avec la mise en commun de nos zones d'activités, évitant ainsi la concurrence entre les communes rendant le développement du territoire chaotique.

Que ce soit dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur avec la Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, premier schéma sur l'ensemble de la région Pays de la Loire, qui a été signé avec tous les partenaires de l'enseignement supérieur privé ou public, mais aussi avec la CCI et les autres collectivités.

Que ce soit dans le domaine de la petite enfance, nouvelle compétence où un travail remarquable a été réalisé à la fois en termes d'équipements nouveaux, répartis sur l'ensemble du territoire mais surtout par une cohérence de la politique petite enfance sur l'ensemble de l'agglomération.

Que ce soit dans le domaine de l'habitat où, même si nous avions déjà avancé avec la prise de la délégation des aides à la pierre, nous avons élaboré un vrai Plan Local de l'Habitat, reconnu comme exemplaire par le Comité Régional de l'Habitat, et mis en place un service complet avec un guichet unique au service du public.

Que ce soit en matière de transport où le réseau de transport public de la Ville a été étendu aux autres communes, soit par des lignes directes, soit par du service à la demande, sans oublier bien sûr la mise en place du transport scolaire sur l'ensemble de notre territoire.

Que ce soit dans le domaine sportif avec le plan piscine, dans le domaine culturel avec la gestion du manège et de la médiathèque, dans le domaine touristique avec la reconstruction de l'office du tourisme dans le quartier des Halles.....

La liste est longue mais à travers ces quelques rappels, je voulais insister sur ce qui est la base de ce développement incroyable. C'est la notion de projet partagé. C'est ce qui nous a animé durant ces dernières années, et même si cela n'a pas toujours été simple, l'essentiel qui doit nous guider, est la volonté de développer notre territoire à travers un projet commun partagé par l'ensemble des communes au service de nos concitoyens.

L'agglomération ne peut pas exister si elle se cantonne à être un lieu de distribution de fonds de concours en direction des communes, son seul intérêt est la mise en place de service public sur l'ensemble du territoire. C'est ce qui a été engagé durant le dernier mandat, le tout accompagné par une forte mutualisation des services entre la Ville et l'Agglomération, mutualisation citée en exemple par la cour des comptes.

Monsieur le Président, j'espère que vous continuerez à être dans cette dynamique de développement du projet d'agglomération et que nous n'assisterons pas à un retour en arrière, avec un repli des communes sur elles-mêmes n'espérant de l'agglomération qu'une manne financière au travers de dotations et autres fonds de concours.

Il en va de l'avenir de notre territoire, de son expansion économique et démographique, il en va de l'avenir de nos concitoyens et notamment ceux qui sont les plus en difficultés. »

POINT 2 – FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Le Bureau est composé du Président, des vice-présidents et le cas échéant d'autres membres conformément à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

A l'instar du Président, l'élection des vice-présidents et des autres membres du bureau doit respecter un scrutin uninominal à la majorité absolue, puis relative au 3^{ème} tour.

Cependant, il importe préalablement de fixer le nombre de membres du bureau.

Cette composition est réglée dans les conditions suivantes :

1) Pour les vice-présidents

- a. Droit commun : leur nombre est fixé au maximum à 20 % de l'effectif total du conseil d'agglomération
- b. Dérogation : leur nombre peut être porté à 30 % de cet effectif sous réserve d'une décision du conseil d'agglomération à la majorité qualifiée
- c. Pour La Roche sur Yon Agglomération, le maximum de vice-présidents en application de la règle de droit commun est de 9 ; il peut être porté à 13 si la dérogation est approuvée à la majorité des 2/3 du conseil d'agglomération

2) Pour les autres membres du Bureau

L'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales ouvre la possibilité d'adjoindre au Président et aux vice-présidents d'autres membres dans les limites définies par le conseil d'agglomération.

Lors de sa séance du 24 septembre 2013 (n°189-2013), le Conseil d'Agglomération a formulé le vœux de maintenir les équilibres retenus en 2010 dans la composition du Bureau lors de la création de l'Agglomération (20 vice-présidents).

Un tel équilibre serait respecté par l'élection de 7 autres membres au sein du bureau.

Il est donc proposé au conseil d'agglomération :

- de déroger à la règle de droit commun en fixant à 13 membres le nombre de vice-présidents
- de retenir 7 autres membres au sein du bureau

Le conseil d'agglomération se prononce à l'unanimité favorablement pour décider de fixer à 13 membres le nombre de vice-présidents, et pour décider de fixer à 7 membres le nombre des autres membres au sein du bureau, dénommés conseillers délégués.

POINT 3 – ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Par application de l'article L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (renvoi de l'article L. 5211-2 du même code), il est procédé à l'élection de chaque vice-président et des autres membres du Bureau, dans les mêmes modalités que l'élection du Président.

La délibération n° 063 -2014 a déterminé le nombre de postes de vice-présidents et le nombre d'autres membres du bureau. Il est procédé consécutivement à l'élection de chacun des membres du bureau (vice-présidents et autres membres du bureau), au scrutin uninominal à la majorité absolue.

Avant de procéder aux opérations de vote, M. Gaboriau demande au Président « *d'expliquer la logique et les critères qui président à la proposition qui va être faite.* »

Le Président répond à M. Gaboriau « *qu'il a été procédé à un équilibre entre la partie rurale et la partie ville et que nous avons pris en compte l'élection de la minorité pour au moins 3 communes aujourd'hui, et donc nous proposons un poste en conséquence de vice-président aux communes de la minorité de l'Agglomération.* »

« *M. Gaboriau répond que pour le moment aucun vote n'a permis de dégager la majorité et la minorité.* »

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires. Après un appel à candidature il est procédé au déroulement du vote.

• **Election du 1^{er} Vice-Président**

- Premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 46

Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 8
Suffrages exprimés : 38
Majorité absolue : 20

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : AUVINET Yves	35

M. Yves AUVINET a été proclamé 1^{er} Vice-Président et immédiatement installé.

• **Election du 2^{ème} Vice-Président**

▪ **Premier tour de scrutin :**

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 12
Suffrages exprimés : 34
Majorité absolue : 18

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : PORTÉ Philippe	34

M. Philippe PORTÉ a été proclamé 2^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

• **Election du 3^{ème} Vice-Président**

▪ **Premier tour de scrutin :**

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 13
Suffrages exprimés : 33
Majorité absolue : 17

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : GUYAU Luc	33

M. Luc GUYAU a été proclamé 3^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

• **Election du 4^{ème} Vice-Président**

▪ **Premier tour de scrutin :**

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 14
Suffrages exprimés : 32
Majorité absolue : 17

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidate : AUBIN – SICARD Anne	32

Mme Anne AUBIN-SICARD a été proclamée 4^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée.

• **Election du 5^{ème} Vice-Président**

▪ Premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 11
Suffrages exprimés : 35
Majorité absolue : 18

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : DARNICHE Philippe	35

M. Philippe DARNICHE a été proclamé 5^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

• **Election du 6^{ème} Vice-Président**

▪ Premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 12
Suffrages exprimés : 34
Majorité absolue : 18

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : BATIOT Jean-Louis	34

M. Jean-Louis BATIOT a été proclamé 6^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

• **Election du 7^{ème} Vice-Président**

▪ Premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 14
Suffrages exprimés : 32
Majorité absolue : 17

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : FERRÉ Michel	32

M. Michel FERRÉ a été proclamé 7^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

• **Election du 8^{ème} Vice-Président**

▪ Premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 11
Suffrages exprimés : 35
Majorité absolue : 18

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : FAVREAU Laurent	35

M. Laurent FAVREAU a été proclamé 8^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

• **Election du 9^{ème} Vice-Président**

▪ **Premier tour de scrutin :**

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 11
Suffrages exprimés : 35
Majorité absolue : 18

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : RIVOISY Gérard	35

M. Gérard RIVOISY a été proclamé 9^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

• **Election du 10^{ème} Vice-Président**

▪ **Premier tour de scrutin :**

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 12
Suffrages exprimés : 34
Majorité absolue : 18

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : DAVID Yannick	34

M. Yannick DAVID a été proclamé 10^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

• **Election du 11^{ème} Vice-Président**

Intervention de Monsieur Péroys en réponse à la proposition du Président pour sa candidature au poste de 11^{ème} vice-président :

« Oui j'accepte et je vous remercie de me proposer cette vice-présidence. Simplement je vous rappelle juste comme je vous l'ai dit l'autre jour quand on s'est vu, j'aurais préféré que l'on se réunisse les 15 maires ensemble pour discuter des vice-présidences et que nous soyons mieux représentés. Je pense que nous sommes 15 maires pour l'ensemble du territoire. »

▪ **Premier tour de scrutin :**

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 16
Suffrages exprimés : 30
Majorité absolue : 16

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : PEROYS Jacques	30

M. Jacques PEROYS a été proclamé 11^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

• **Election du 12^{ème} Vice-Président**

▪ **Premier tour de scrutin :**

Nombre de votants : 46

Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 18
Suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidate : FAGOT Anne-Sophie	28

Mme Anne-Sophie FAGOT a été proclamée 12^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée.

• **Election du 13^{ème} Vice-Président**

▪ **Premier tour de scrutin :**

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 16
Suffrages exprimés : 30
Majorité absolue : 16

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : ABDALLAH Malik	30

M. Malik ABDALLAH a été proclamé 13^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

• **Election du 1^{er} autre membre du Bureau**

▪ **Premier tour de scrutin :**

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 13
Suffrages exprimés : 33
Majorité absolue : 17

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidate : GUILLEMAND Marlène	33

Mme Marlène GUILLEMAND a été proclamée 1^{er} autre membre du Bureau et immédiatement installée.

• **Election du 2^{ème} autre membre du Bureau**

▪ **Premier tour de scrutin :**

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 8
Suffrages exprimés : 38
Majorité absolue : 20

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : CHABOT Jean-Marie	38

M. Jean-Marie CHABOT a été proclamé 2^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installé.

• **Election du 3^{ème} autre membre du Bureau**

▪ Premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 10
Suffrages exprimés : 36
Majorité absolue : 19

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : DREILLARD Bruno	36

M. Bruno DREILLARD a été proclamé 3^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installé.

• **Election du 4^{ème} autre membre du Bureau**

▪ Premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 12
Suffrages exprimés : 34
Majorité absolue : 18

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidate : DURAND Sylvie	34

Mme Sylvie DURAND a été proclamée 4^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installée.

• **Election du 5^{ème} autre membre du Bureau**

▪ Premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 18
Suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidate : BARRE-IDIER Bernadette	28

Mme Bernadette BARRE-IDIER a été proclamée 5^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installée.

• **Election du 6^{ème} autre membre du Bureau**

▪ Premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 18
Suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : GUERET Jany	28

M. Jany GUERET a été proclamé 6^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installé.

• **Election du 7^{ème} autre membre du Bureau**

▪ **Premier tour de scrutin :**

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 30
Suffrages exprimés : 16
Majorité absolue : 9

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat : GABORIAU Philippe	16

▪ **Deuxième tour de scrutin :**

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 26
Suffrages exprimés : 20

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat 1 : GABORIAU Philippe	19
Candidat 2 : GOSELIN Nathalie	1

▪ **Troisième tour de scrutin :**

Nombre de votants : 46
Nombre de bulletins : 46
Bulletins blancs ou nuls : 21
Suffrages exprimés : 25

Noms des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Candidat 1 : DREURE Cécile	1
Candidat 2 : GABORIAU Philippe	23
Candidat 3 : GOSELIN Nathalie	1

M. Philippe GABORIAU a été proclamé 7^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installé.

Monsieur le Président informe les conseillers communautaires que le prochain conseil d'agglomération se tiendra le vendredi 25 avril 2014 à 17 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 53

Le Président,

